

Arrêté n° 1301 CM du 7 août 2024 portant nomination de Mme Ravahere RAUZY en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité

(NOR : DAS24000117AC)

Paru in extenso au journal officiel n°44 NS du 08/08/2024 à la page 4683 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 08/08/2024

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport de la vice-présidente, ministre des solidarités, en charge de la famille, de la condition féminine, des personnes non autonomes et des relations avec les institutions,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;
Vu l'arrêté n° 419 CM du 15 mars 2018 modifié portant création, organisation de la Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE) ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 7 août 2024,

Arrête :

Article 1er

Mme Ravahere RAUZY est nommée en qualité de directrice des solidarités, de la famille et de l'égalité à compter du 7 août 2024.

Art. 2

A compter de cette même date, l'arrêté n° 85 CM du 31 janvier 2024 portant nomination de Mme Ravahere RAUZY en qualité de directrice par intérim des solidarités, de la famille et de l'égalité est abrogé.

Art. 3

La vice-présidente, ministre des solidarités, en charge de la famille, de la condition féminine, des personnes non autonomes et des relations avec les institutions est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 7 août 2024.
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :
La vice-présidente, ministre des solidarités, en charge de la famille, de la condition féminine, des personnes non autonomes et des relations avec les institutions,
Minarii GALENON-TAUPUA